

[Texte]

The Chairman: Thank you, Mr. Roy.

Mr. Moore: On a point of order, Mr. Chairman. Did I understand the member to say that we have been studying this bill in this Committee for a year? He must have listened to Mr. MacEachen's speech over the week-end. He had the same erroneous idea.

The Chairman: It is true, I suppose, that it is about a year or a little over a year since this bill was given first reading in the House. I am sure the members of the Committee are as conscious as the Chair is of the amount of time we have spent on it. It is true we have had a lot of witnesses and we have travelled. I think on clause by clause we have probably been going about three weeks and maybe we are in our fourth week or something of that nature.

Mr. Horner: It may be more. It may be even the fifth week.

M. Roy (Laval): Comme vous l'avez très bien mentionné, monsieur le président, nous avons discuté de la question soulevée par M. Beaudoin, à savoir si nous devrions effectuer des changements aux comités et d'une façon plus particulière au comité intéressé, le Comité de l'agriculture. Je vous ai félicité, monsieur le président, de considérer la proposition faite par l'honorable député, au sujet du respect des minorités dans les comités. Il me semble que si on accepte cette décision, à laquelle je peux souscrire sous condition. Nous sommes autorisés par la Chambre à siéger en comité et cela, indépendamment des heures, j'entends, à l'intérieur de certains cadres, d'après le vœu d'une majorité. Si nous voulons établir des procédures spéciales pour un comité, je suis parfaitement d'accord là-dessus et j'ai mentionné au Comité des procédures et de l'organisation qu'il était temps que cette question soit soulevée. Elle l'a déjà été par le très honorable John Diefenbaker à la Chambre vendredi dernier, à la page 4642 du Hansard qui a déclaré qu'il faudrait peut-être réviser les règlements des comités. Je suis entièrement d'accord là-dessus et si, nous voulons réviser les règlements des comités, et je suis parfaitement d'accord pour le Comité de l'agriculture, sans créer de précédent pour tous les autres comités de la Chambre, nous devrions, à ce moment-là demander l'opinion de tous les partis intéressés sur la revision de règlements du Comité de l'agriculture. Si nous acceptons de réviser notre règlement et de le modifier de façon à ce que lorsqu'il y a jour d'opposition à la Chambre, en considération pour les groupes minoritaires, le Comité devrait être présent lors des séances du Comité de l'agriculture. Je l'accepte, mais il me semble que si nous acceptons cette suggestion qui est excellente pour la démocratie, il faudrait également considérer la possibilité de réviser nos règlements internes. On m'a dit ce matin que le Comité pouvait adopter une mesure qui gagnerait l'assentiment de tous les membres. Je suis d'avis que l'on accepte la proposition de M. Beaudoin à la condition que l'on discute du Règlement du Comité de l'agriculture de façon à ce que la situation dans laquelle nous nous trouvons depuis un an, ne se répète pas. Je n'accepte pas la motion de M. Beaudoin, destinée à modifier le règlement du Comité de l'Agricul-

[Interprétation]

Le président: Merci, monsieur Roy.

M. Moore: J'invoque le règlement, monsieur le président. Ai-je bien compris? Le député a-t-il dit que nous étudions ce bill au sein de notre Comité depuis une année? Il a dû écouter le discours de monsieur MacEachen, au cours du weekend dernier. Ce discours contenait la même idée erronée.

Le président: Il est vrai, je pense qu'il y a environ un an ou même un peu plus d'un an que ce bill a été présenté à la Chambre pour la première fois. Je suis bien sûr que les membres du Comité sont aussi conscients que je le suis moi-même de la quantité de temps que nous avons passé à l'étude de ce bill. Il est vrai que nous avons entendu de nombreux témoins et que nous avons beaucoup voyagé. Je pense qu'en se qui concerne l'étude article par article, nous y avons consacré environ 3 semaines, et peut être sommes-nous même dans la 4^e semaine à ce sujet.

M. Horner: Peut-être même plus. Nous pourrions bien être dans la 5^e semaine.

Mr. Roy (Laval): As you have mentioned it, Mr. Chairman, we have discussed of the question of the ways by Mr. Beaudoin concerning some composed modifications to the Committees and, more precisely, to our Committee, the Committee of Agriculture. I have congratulated you, Mr. Chairman, because you have considered this position made by the Honourable Members concerning the aspects of minorities inside the Committees. If we are going to accept this decision, to which I can subscribe with certain conditions. It means that we shall be authorized by the House of Commons to sit at a Committee not withstanding the hours, depending, of course, of certain rules, according to the wishes of a majority. I fully agree to the establishment of a special proceeding for the Committee and I mentioned in the Committee of Procedure and Organization that it was high time to raise this question. This very question was raised by the Right Honourable John Diefenbaker, in the House, last Friday, that it appears on page 4642 of Hansard; Mr. Diefenbaker declared that the rules of the Committee should perhaps be revised. I agree on that point, and if we are going to do it, I suggest that we do it for the Committee of Agriculture, and that this will not create a precedent for all the other Committees of the House. We should ask the opinion of all the parties concerned by the revision of the rules of the Committee of Agriculture. If we agree to revise our rules and to modify them so as to say that when it is an opposition day in the House, with few regards for the minority groups, the Committee should be there when the debate concerns agriculture, I do agree. But I think that if we accept this suggestion which is excellent on a democratic point of view, we should perhaps also consider the possibility to revise our internal ruling. I was told this morning that the Committee could adopt a measure which would have unanimous consent. So, I suggest that we accept Mr. Beaudoin's proposition but on the condition that we discuss the rules of the Committee of Agriculture so that the situation that we have known for the last year cannot be repeated. I do not accept Mr. Beaudoin's motion meaning to modify the rulings of the Committee of Agriculture if we do not